



Portefeuille mondial EdgePoint

États financiers semestriels

Période terminée le 30 juin 2009

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom du Portefeuille mondial EdgePoint (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers intermédiaires.

Le gestionnaire a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers intermédiaires ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les principales conventions comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers intermédiaires.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers du Fonds, de surveiller la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer les vérificateurs indépendants. Le conseil d'administration ne se compose d'aucun membre indépendant de la direction. Les états financiers intermédiaires du Fonds ont été revus et approuvés par le conseil d'administration pour toutes les séries de parts du Fonds.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 24 août 2009



Norman Tang
Directeur des finances
Le 24 août 2009

REMARQUE À L'INTENTION DES PORTEURS DE PARTS

Gestion de patrimoine EdgePoint inc., le gestionnaire du Fonds, nomme les vérificateurs indépendants pour qu'ils effectuent la vérification des états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si les états financiers intermédiaires n'ont pas été examinés par un vérificateur, un avis doit en faire état.

Les vérificateurs indépendants du Fonds n'ont pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Portefeuille mondial EDGEPOINT

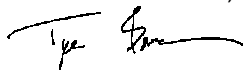
État de l'actif net (non vérifié)
Au 30 juin 2009, avec chiffres correspondants au 31 décembre 2008

	2009	2008 (Vérifié)
Actif		
Placements à la juste valeur*	151 553 290 \$	27 472 289 \$
Gain non réalisé sur les contrats de change à terme	308 775	-
Trésorerie	8 838 787	971 782
Montants à recevoir pour les parts souscrites	2 907 043	2 855 828
Intérêts courus et dividendes à recevoir	203 010	29 400
Autres débiteurs	817	14 387
	163 811 722	31 343 686
Passif		
Montants à payer pour les titres achetés	3 331 525 \$	2 895 956 \$
Montants à payer pour les parts rachetées	28 625	125
Créditeurs et charges à payer	244 129	20 660
	3 604 279	2 916 741
Actif net	160 207 443 \$	28 426 945 \$
Actif net par série		
Série A	101 909 326 \$	15 360 036 \$
Série B	29 263 714 \$	1 980 448 \$
Série F	22 469 556 \$	11 045 228 \$
Série I	6 564 847 \$	41 233 \$
Actif net	160 207 443 \$	28 426 945 \$
Nombre de parts en circulation		
Série A	7 837 627	1 400 224
Série B	2 254 739	180 664
Série F	1 681 929	986 906
Série I	497 641	3 750
Actif net par part		
Série A	13,00 \$	10,97 \$
Série B	12,98 \$	10,96 \$
Série F	13,36 \$	11,19 \$
Série I	13,19 \$	11,00 \$

* Le coût des placements est reflété dans l'état du portefeuille de placements.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Tye Bousada, administrateur



Geoff MacDonald, administrateur

Revenu	
Dividendes	837 971 \$
Intérêts	100 792
	938 763
Moins : impôts étrangers retenus	(80 922)
	857 841
Charges	
Frais de gestion (note 3)	724 833
Frais d'administration et frais d'agent des transferts	202 965
Droits de garde et frais de comptabilité	36 702
Honoraires de vérification	27 852
Renseignements aux porteurs de parts	10 034
Rémunération des membres du comité d'examen indépendant	5 432
Droits de dépôt	4 266
Honoraires d'avocat	2 293
Frais bancaires	1 348
Intérêts	394
	1 016 119
Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 3)	12 069
	1 004 050
Revenu net de placement	(146 209)
Gain net (perte nette) réalisé(e) et non réalisé(e) et coûts d'opérations	
Gain net réalisé sur la vente de placements et les variations de change	1 968 423
Variation nette de la plus-value non réalisée sur les placements	18 377 535
Coûts d'opérations	(239 814)
	20 106 144
Augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation	19 959 935 \$
Augmentation de l'actif net liée aux activités d'exploitation par série	
Série A	12 195 014 \$
Série B	3 953 753 \$
Série F	3 590 068 \$
Série I	221 100 \$
Augmentation de l'actif net par part liée aux activités d'exploitation	
Série A	2,68 \$
Série B	3,25 \$
Série F	2,41 \$
Série I	3,31 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

Portfeuille mondial EDGEPOINT

État de l'évolution de l'actif net (non vérifié)
Pour la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009

	Série A	Série B	Série F	Série I	Total
Actif net au début de la période	15 360 036 \$	1 980 448 \$	11 045 228 \$	41 233 \$	28 426 945 \$
Augmentation de l'actif net liée à l'exploitation	12 195 014	3 953 753	3 590 068	221 100	19 959 935
Opérations sur les capitaux propres					
Produit tiré de l'émission de parts	75 826 926	23 426 057	11 764 178	6 341 169	117 358 330
Réinvestissement de distributions	—	—	—	—	—
Paiements lors de rachats de parts	(1 472 650)	(96 544)	(3 929 918)	(38 655)	(5 537 767)
	86 549 290	27 283 266	11 424 328	6 523 614	131 780 498
Distributions aux porteurs de parts					
Revenu de placement	—	—	—	—	—
Gains en capital	—	—	—	—	—
Actif net à la fin de la période	101 909 326 \$	29 263 714 \$	22 469 556 \$	6 564 847 \$	160 207 443 \$

Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts

Parts émises et en circulation					
Solde au début de la période	1 400 224	180 664	986 906	3 750	
Parts émises contre espèces, compte tenu des distributions réinvesties	6 559 320	2 082 324	1 001 788	497 731	
Parts rachetées	(121 917)	(8 249)	(306 765)	(3 840)	
Solde à la fin de la période	7 837 627	2 254 739	1 681 929	497 641	

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen (en \$)	Juste valeur (en \$)	Pourcentage de l'actif net
Titres de participation				
576 500	The Progressive Corp.	9 847 243	10 124 262	6,32
299 000	Ryanair Holdings PLC	9 703 763	9 858 938	6,16
562 500	International Rectifier Corp.	9 276 399	9 662 657	6,03
320 500	Willis Group Holdings Ltd.	9 174 907	9 584 455	5,98
512 150	International Game Technology	6 785 173	9 458 465	5,90
154 250	WellPoint Inc.	7 420 090	9 116 240	5,69
454 200	Grupo Televisa S.A. de C.V., CAAÉ	8 048 528	8 963 640	5,60
319 000	Hughes Communications Inc.	6 181 246	8 464 400	5,29
407 550	Pool Corp.	8 068 219	7 839 322	4,89
217 300	Kinetic Concepts Inc.	6 041 799	6 874 600	4,29
80 350	Research in Motion Ltd.	4 912 905	6 635 132	4,14
203 170	Moody's Corp.	5 515 065	6 222 140	3,88
238 700	Harman International Industries Inc.	4 462 155	5 201 796	3,25
157 400	Mine Safety Appliances Co.	4 127 057	4 397 834	2,75
556 600	Interface Inc., catégorie A	2 148 965	4 010 832	2,50
942 000	Grupo Modelo S.A.B. de C.V., série C	3 362 578	3 865 180	2,41
798 400	Grafton Group PLC	3 436 761	3 419 615	2,13
148 300	Cisco Systems Inc.	2 977 764	3 212 822	2,01
78 200	BorgWarner Inc.	1 932 724	3 100 188	1,94
376 000	AMN Healthcare Services Inc.	3 267 544	2 788 099	1,74
101 450	American Express Co.	2 544 636	2 740 235	1,71
38 600	Schindler Holding AG	2 100 726	2 475 364	1,55
83 050	DCC PLC	1 519 575	1 978 122	1,23
94 300	Misumi Group Inc.	1 497 726	1 548 593	0,97
54 700	Makita Corp.	1 353 083	1 532 287	0,96
29 800	HEICO Corp.	1 236 297	1 255 867	0,78
192 400	LCA-Vision Inc.	758 226	943 663	0,59
234 700	Exfo Electro-Optical Engineering Inc.	998 752	856 655	0,53
2 100	CME Group Inc.	626 867	759 334	0,47
1 176 000	Travelsky Technology Ltd., catégorie H	711 955	758 352	0,47
40 000	Connaught PLC	282 445	286 238	0,18
		130 321 173	147 935 327	92,34
Valeur nominale (en \$)	Titres à revenu fixe			
2 813 000	ASM International NV, 4,25 %, 6 décembre 2011	2 519 287	3 012 761	1,88
505 000	Sotheby's, 3,125 %, débentures convertibles, 15 juin 2013	419 739	470 077	0,29
117 500	TimberWest Forest Trust, débentures, 9,00 %, 11 février 2014	117 500	135 125	0,09
		3 056 526	3 617 963	2,26
Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations		(257 910)	–	–
	Total des placements	133 119 789	151 553 290	94,60
	Contrats de change à terme			
	Contrat de change à terme visant l'achat de 11 064 690 \$ CA, contre 9 100 000 \$ US, à un taux de change de 1,2159, venant à échéance le 28 juillet 2009	–	491 331	0,31
	Contrat de change à terme visant l'achat de 3 069 920 \$ CA, contre 2 800 000 \$ US, à un taux de change de 1,0964, venant à échéance le 8 septembre 2009	–	(182 556)	(0,12)
		–	308 775	0,19
Autres actifs moins les passifs			8 345 378	5,21
Actif net			160 207 443	100,00

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

1. Le Fonds

- a) Le Portefeuille mondial EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 par une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province d'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Fonds, et Gestion de placements EdgePoint inc. est le conseiller en placement (le « conseiller en placement »). Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008 en lançant quatre séries de parts, soit les séries A, B, F et I.
- b) Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté à l'état de l'actif net. Les parts des séries A et B sont offertes aux investisseurs particuliers. Les parts de série F sont destinées à tous les investisseurs participant à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de séries I sont réservées aux grands investisseurs dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription avec EdgePoint.
- c) Pour constituer le Fonds, EdgePoint a effectué un placement initial de 150 000 \$ dans le Fonds. En tant que premier investisseur, EdgePoint ne peut racheter son placement tant que 500 000 \$ additionnels n'auront pas été reçus d'autres investisseurs. Au 30 juin 2009, EdgePoint ne détenait plus de placements au sein du Fonds.
- d) Les états financiers intermédiaires du Fonds comprennent les états du portefeuille de placements et de l'actif net au 30 juin 2009 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009 (les « états financiers »).

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et sont fondés sur les conventions suivantes :

a) Estimations comptables

La préparation d'états financiers conformes aux PCGR du Canada exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

b) Évaluation des placements

Les placements sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et, par conséquent, sont comptabilisés à leur juste valeur. Les placements en titres inscrits à la cote d'une bourse de valeurs mobilières ou qui sont négociés hors cote sont évalués au cours acheteur de clôture. Les titres pour lesquels il n'existe aucun cours acheteur de clôture sont évalués au dernier cours vendeur ou au dernier cours de clôture. Les titres dont le cours acheteur de clôture, le dernier cours vendeur ou le dernier cours de clôture ne sont pas disponibles ou les titres dont les cotes ne sont pas fiables ou ne reflètent pas toute l'information importante disponible sont évalués à leur juste valeur, celle-ci étant déterminée par le gestionnaire à l'aide des sources d'information disponibles et des techniques d'évaluation qui ont généralement cours dans le secteur, notamment des modèles d'évaluation. Les placements à court terme, y compris les titres de créance à court terme échéant à moins de 90 jours de la date d'acquisition, sont réputés être détenus à des fins de transaction et sont donc inscrits à leur juste valeur au moyen du coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

c) Évaluation des contrats de change

Le Fonds peut conclure des contrats de change à des fins de couverture ou s'exposer à une certaine devise. Les contrats de change sont évalués selon la différence entre le taux à terme du contrat et le taux acheteur à terme (pour une devise détenue) ou entre le taux à terme du contrat et le taux vendeur à terme (pour une devise vendue à découvert), à la date d'évaluation. Lors de la réalisation d'un contrat, le gain ou la perte est inclus dans le poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et les variations de change ».

d) Trésorerie

La trésorerie est constituée des dépôts et est comptabilisée au coût, lequel se rapproche de sa juste valeur.

e) Autres actifs et passifs

Les montants à recevoir pour parts souscrites et les intérêts courus et les dividendes à recevoir sont désignés comme débiteurs et présentés comme autres actifs. Ils sont enregistrés au coût après amortissement, lequel se rapproche de leur juste valeur. De la même manière, les montants à payer pour les titres achetés et les charges à payer sont désignés comme des passifs financiers et inscrits au coût après amortissement, lequel se rapproche de leur juste valeur.

2. Principales conventions comptables (suite)

f) Opérations sur les placements et constatation des revenus

Tous les revenus, les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s et non réalisé(e)s, les variations de change et les coûts d'opérations sont attribuables aux placements et aux dérivés réputés être détenus à des fins de transaction. Les opérations sur les placements sont comptabilisées selon la valeur du placement à la date de l'opération, c'est-à-dire le jour au cours duquel l'ordre d'achat ou de vente est exécuté. Le coût des placements, qui correspond au montant payé pour chaque titre, est calculé selon la méthode du coût moyen sans tenir compte des coûts d'opérations. Les gains et les pertes réalisés sur les opérations sont constatés comme produit de cession, déduction faite de leur coût moyen. La plus-value ou la moins-value non réalisée des placements représente la différence entre leur coût moyen et leur juste valeur à la fin de la période. Le revenu de dividendes, y compris les dividendes en actions, est inscrit à la date ex-dividende, tout comme les retenues d'impôts étrangers, s'il y a lieu, et le revenu d'intérêts est constaté quotidiennement, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Le revenu et le gain (la perte) en capital réalisé(e) et non réalisé(e) sont alloués aux différentes séries de titres proportionnellement, selon le montant des capitaux propres qui y sont investis. Pour obtenir des renseignements sur les frais de gestion et les frais de service, il y a lieu de se reporter à la note 3.

g) Coûts d'opérations

Les coûts d'opérations, comme les commissions de courtage versées lors de l'achat et de la vente de titres du portefeuille, et les autres coûts liés à la négociation payés à des tiers externes, comme les droits de timbre et les commissions sur les opérations de change, sont portés en charges à l'état des résultats en fonction de la date de négociation.

h) Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur de chaque jour ouvrable; pour le coût historique des placements, le taux de change employé est celui en vigueur à la date de l'achat. Le produit tiré de la vente de placements ainsi que les dividendes et les intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change approximatif en vigueur aux dates de ces opérations. Les gains et les pertes sur les opérations, les conversions de devises étant considérées comme des opérations sur les placements, sont inclus dans le gain net ou la perte nette réalisé sur la vente de placements et les variations de change ou dans la variation nette de la plus-value non réalisée sur les placements.

i) Gestion du capital

Le gestionnaire gère le capital du Fonds, soit l'actif net du Fonds, selon les objectifs de placement présentés dans le prospectus simplifié et dans la notice annuelle du Fonds.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net par part liée aux activités d'exploitation

L'augmentation (la diminution) de l'actif net par part liée aux activités d'exploitation figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations de placement au cours de la période pour chacune des séries, divisée par le nombre moyen de parts en circulation de chaque série au cours de la période.

k) Modifications futures de conventions comptables

Le Conseil des normes comptables du Canada a récemment confirmé son projet d'adopter les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») en 2011. Toutes les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'appliquer les IFRS aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Au 30 juin 2009, le gestionnaire élaborait un plan en vue de respecter l'échéancier publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant le passage aux IFRS. Les principaux éléments de ce plan comprennent la présentation d'informations concernant l'incidence qualitative sur les états financiers aux 31 décembre 2008, 2009 et 2010, la présentation d'informations concernant l'incidence quantitative, s'il en est, sur les états financiers au 31 décembre 2010 et l'établissement des états financiers au 31 décembre 2011 conformément aux IFRS.

Selon son évaluation actuelle des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, le gestionnaire ne prévoit pas que l'actif net attribuable aux porteurs de parts ou l'actif net par part seront touchés par le passage aux IFRS. À l'heure actuelle, il anticipe que le passage aux IFRS, en ce qui concerne les états financiers du Fonds, entraînera la présentation d'informations additionnelles et peut-être une présentation différente des participations des porteurs de parts et de certains autres éléments.

3. Frais de gestion et charges

- a) EdgePoint, le gestionnaire, fournit des services de gestion, de placement et d'administration au Fonds. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Les frais de gestion pour les parts de la série I sont négociés avec l'investisseur et payés directement par celui-ci, et non pas par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A	1,80 %
Série B	2,00 %
Série F	0,80 %

- b) En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable du paiement de tous les frais se rapportant à son exploitation. Les charges d'exploitation du Fonds comprennent les impôts, les honoraires d'avocat et de vérification, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire et les frais de garde, les coûts d'opérations du portefeuille, les frais d'administration, à l'exclusion du salaire versé aux principaux actionnaires du gestionnaire, les frais de gestion des investisseurs ainsi que les coûts liés aux rapports et aux prospectus. Chaque série est responsable du paiement des charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées. Mis à part les intérêts et les frais bancaires, lesquels sont payés ou payables directement par le Fonds, le gestionnaire engage les dépenses au nom du Fonds, lequel le rembourse ensuite. Les charges d'exploitation communes sont réparties parmi les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon le type de charge d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont la responsabilité d'EdgePoint.
- c) EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou assumer certaines charges du Fonds. Ces charges sont présentées à l'état des résultats. EdgePoint peut cesser de renoncer à des frais de gestion ou d'assumer certaines charges du Fonds à tout moment, mais l'on peut prévoir qu'il continuera jusqu'à ce que le Fonds soit suffisamment important pour absorber tous les frais de gestion et toutes les charges d'exploitation.
- d) EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imposés au Fonds et en demandant à celui-ci de distribuer aux porteurs de parts des frais de gestion équivalant aux réductions. Les distributions de frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et sont comptabilisées comme des distributions aux fins de la présentation de l'information dans les états financiers.

4. Impôt sur le revenu

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, le Fonds est considéré comme une fiducie de fonds communs de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu sur la tranche du revenu net, y compris les gains nets réalisés, versée ou à verser aux porteurs de parts. Ceux-ci seront imposables sur le revenu ainsi distribué.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôts futurs. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base rajusté aux fins de l'impôt sur le revenu. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, les passifs d'impôts futurs relatifs aux gains en capital non réalisés et les actifs d'impôts futurs relatifs aux pertes en capital non réalisées ne seront pas réalisés par le Fonds et, par conséquent, ne sont pas comptabilisés par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent des actifs d'impôts futurs pour le Fonds, mais en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à l'annulation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est constaté par le Fonds.

À la fin de la dernière année d'imposition, soit au 15 décembre 2008, le Fonds n'avait aucune perte en capital disponible. Toute perte en capital peut être reportée en avant indéfiniment pour réduire de futurs gains en capital nets réalisés.

5. Commissions de courtage

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les coûts d'opérations à l'état des résultats du Fonds. Les activités de courtage sont réparties entre les courtiers sur la base d'une évaluation visant à déterminer quel courtier obtiendra les meilleurs résultats pour le Fonds. Sous réserve de ce critère, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou autres, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci, qu'ils soient ou non utilisés par EdgePoint dans son processus de prise de décision de placement. Au cours de la période, EdgePoint n'a eu aucun rabais de courtage sur titres gérés pour lesquels les services de tiers ont été payés par des courtiers. D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution d'opérations, c'est pourquoi EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

6. Rapprochement de la valeur liquidative

L'actif net présenté dans les états financiers est comptabilisé selon les PCGR (l'« actif net selon les PCGR ») et la juste valeur des placements négociés sur un marché actif est calculée à l'aide du cours acheteur de clôture. La valeur liquidative (la « VL ») à des fins d'achats, de substitutions et de rachats par des porteurs de parts est calculée selon les règles d'évaluation présentées dans le prospectus simplifié et la notice annuelle du Fonds et la valeur des placements négociés sur un marché actif est calculée au moyen du cours de la dernière opération. Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières exigent que soit présenté un rapprochement entre la VL et l'actif net selon les PCGR.

La différence entre la VL et l'actif net selon les PCGR, par part, au 30 juin 2009, est présentée dans le tableau ci-dessous.

	VL	Actif net selon les PCGR
Série A	13,04 \$	13,00 \$
Série B	13,01 \$	12,98 \$
Série F	13,38 \$	13,36 \$
Série I	13,23 \$	13,19 \$

7. Instruments financiers

La plupart des actifs et des passifs du Fonds sont des instruments financiers. Ces instruments financiers comprennent les placements, la trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les autres débiteurs, les montants à payer pour les titres achetés, les montants à payer pour parts rachetées ainsi que les créditeurs et les charges à payer. Les placements et les contrats de change sont comptabilisés à leur juste valeur selon les conventions comptables décrites ci-dessus. Tous les autres instruments financiers sont constatés au coût ou au coût après amortissement, lequel, étant donné la nature à court terme de ces instruments, correspond sensiblement à leur juste valeur.

8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque lié aux cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque d'illiquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture économique et de facteurs spécifiques à certains titres à l'intérieur du Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il a investi.

a) Gestion des risques

L'objectif du Fonds est de fournir une plus-value à long terme du capital. Pour ce faire, il investit principalement dans des sociétés internationales qui ont de fortes positions concurrentielles, des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion

solides. L'équipe de gestion du portefeuille acquiert des participations dans ces sociétés à des prix en deçà de l'évaluation de la véritable valeur de chacune de ces sociétés.

L'équipe de placement adopte une approche conservatrice de gestion des risques; elle effectue des recherches exhaustives pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque entreprise. L'équipe mesure ensuite les risques spécifiques à l'entreprise par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe est d'avis qu'investir dans des entreprises qui ont des avantages concurrentiels dans leur secteur d'activités respectif est plus efficace que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche basée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Des examens mensuels sont effectués par le chef de l'exploitation et le chef des placements; ils s'assurent que les règles de conformité s'appliquant avant et après une opération sont respectées. Le comité de la gouvernance et de la surveillance passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

b) Risque lié aux cours

Le risque lié aux cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements présentent un risque inhérent de perte du montant investi. Le risque maximal attribuable aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Dans le cas du Fonds, ce sont ses placements en titres de participation qui l'exposent le plus au risque lié aux cours. Au 30 juin 2009, si le cours des titres sur leur bourse respective avait progressé ou fléchi de 5 % sans aucun changement des autres variables, l'actif net du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 7,4 millions de dollars (soit quelque 4,62 % du total de l'actif net). Dans les faits, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux reflétés dans cette analyse de sensibilité, et les écarts pourraient être importants.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

c) Risque de change

Le risque lié aux devises survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres devises varie en raison des fluctuations des taux de change. Le tableau ci-dessous indique, à la fin de la période et en équivalent en dollars canadiens, dans quelles devises (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante au risque, y compris le capital sous-jacent aux contrats de change à terme, s'il y a lieu.

Devise	Placements (en milliers de \$)	Trésorerie (en milliers de \$)	Contrats de change (en milliers de \$)	Total* (en milliers de \$)
Livre sterling	286	78	–	364
Euro	5 398	–	–	5 398
Dollar de Hong Kong	758	–	–	758
Yen japonais	3 081	–	–	3 081
Peso mexicain	3 865	–	–	3 865
Franc suisse	2 475	–	–	2 475
Dollar américain	134 699	1 289	(13 826)	122 162
	150 562	1 367	(13 826)	138 103
Pourcentage de l'actif net	93,98 %	0,85 %	(8,63 %)	86,20 %

* Inclut les instruments financiers monétaires et non monétaires.

Au 30 juin 2009, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises, sans aucun changement des autres variables, l'incidence sur l'actif net du Fonds aurait respectivement été une hausse ou une baisse d'environ 1,4 million de dollars (soit quelque 0,86 % du total de l'actif net). Dans les faits, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux reflétés dans cette analyse de sensibilité, et les écarts pourraient être importants.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La plupart des actifs financiers du Fonds sont des actions de participation et ne portent donc pas intérêt. Les passifs financiers du Fonds sont presque tous à court terme et ne portent généralement pas intérêt. Par conséquent, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est considérée comme négligeable.

e) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit est le risque que la contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations ou à un de ses engagements envers le Fonds. Le Fonds est surtout exposé au risque de crédit de par ses opérations sur des titres cotés en bourse. Il limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme étant très faible puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut s'engager dans des contrats de change à terme visant l'achat ou la vente de devises afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties approuvées ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que, à tout moment, peu d'entre eux ne sont pas réglés et que les opérations sont payées sur livraison.

f) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a pas d'autre passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre espèces, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. Conformément aux règlements régissant les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

1000, rue Yonge, bureau 200

Toronto (ON) M4W 2K2

Site Web : www.edgepointwealth.com

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél. : 416-963-9353, ou numéro sans frais : 1-866-757-7207

Gestion de patrimoine EdgePoint inc. est d'avis qu'elle se doit d'être une entreprise socialement responsable et de prendre soin du monde dans lequel elle évolue. L'imprimeur qu'elle a retenu pour produire les présents documents a été nommé parmi les imprimeurs innovateurs en protection de l'environnement au Canada par la revue *Print.Action* en 2007. Il a aussi reçu la certification ISO 14001 ainsi que celle du Forest Stewardship Council (FSC) de la Rainforest Alliance. Le FSC est un système international de certification et d'étiquetage pour les produits de bois et de papier provenant de sources gérées de façon responsable et dont la provenance à titre de produits recyclés a été vérifiée.



Printed by *reforests* in an ISO 14001 Environment

